



03.66.19.00.50 – enfance@gondécourt.fr

❶ **LES INSCRIPTIONS** : elles se font en Mairie du **02 mars au 28 mars 2026**.

❷ **LE DOSSIER** : les dossiers sont à retourner en Mairie **au plus tard le 28 mars 2026**.

**Passé cette date, votre dossier ne pourra pas être présenté en commission d'admission.
Il sera alors traité dans les meilleurs délais en fonction des priorités et des places disponibles.**

■ **Documents obligatoires** à joindre avec le dossier dûment complété :

→ Photocopie du Livret de famille ;

→ Deux justificatifs de domicile de moins de 3 mois (taxe d'habitation ou professionnelle ; contrat d'acquisition ou de location ; quittance de loyer, factures ...)

❸ **LA COMMISSION D'ADMISSION** : La commission d'admission se tiendra **courant avril 2026**.

Lors de cette commission, les dossiers seront traités individuellement par une assemblée constituée de la direction des écoles, de l'adjointe déléguée à l'enfance et aux écoles, et de l'agent en charge des affaires scolaires.

Les différentes parties vont alors délibérer sur chaque dossier en fonction des critères de priorité qui sont les suivants :

■ **Age de l'enfant le jour de la rentrée** : la priorité est accordée aux enfants ayant 3 ans révolus le jour de la rentrée. Pour les autres, la priorité est établie en fonction du mois de naissance.

■ **Commune de résidence** : Les demandes extérieures **ne sont pas prioritaires** et pourront être acceptées **sous réserve de conditions** (grands-parents Gondécourtois, parents travaillant sur la Commune, assistante maternelle sur la Commune ...) **ET sous réserve de places disponibles**. Il vous sera demandé un justificatif de domicile concernant la condition « grands-parents Gondécourtois », une attestation employeur concernant la condition « parents travaillant sur la Commune », une attestation de l'assistante maternelle en indiquant les heures et jours de fréquentation concernant la condition « assistante maternelle sur la Commune ».

Suite à cette délibération, vous serez recontactés dans les meilleurs délais afin de vous faire part de l'avis, **favorable ou non**, de la commission.

Attention, **cet avis ne fait pas foi d'admission définitive**, en effet l'admission définitive à l'école ne sera effective **QUE** le premier jour de la rentrée.

❹ **L'ADMISSION** :

La direction de l'école contacte les familles dont les dossiers ont reçu **un avis favorable** lors de la commission, afin de convenir d'un rendez-vous et procéder à l'admission à l'école.

■ **Documents obligatoires à fournir lors des admissions** :

→ Livret de famille ;

→ Carte d'identité des deux parents ;

→ Carnet de santé ;

→ Certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée ;

→ La présence de l'enfant est vivement souhaitée.

➡ **INFORMATIONS IMPORTANTES** :

■ Les deux écoles maternelles sont **très proches**, il n'y a donc **pas de secteur géographique**.

■ Afin de respecter un certain **équilibre** au niveau des classes, nous essayons de répartir au mieux les effectifs sur les deux bâtiments (pour les maternels).

■ La visite des écoles **ne sera possible qu'après les admissions, soit courant juin 2026**.

■ Pour les inscriptions aux **structures d'accueil municipales** (restaurant scolaire, et périscolaire), un mail vous sera envoyé afin d'effectuer la création de votre compte famille, pour ensuite gérer vos inscriptions.

☐**FILLE**☐**GARÇON**

NOM :

Prénom :

Date de naissance : ____ / ____ / ____ **Lieu :**

- **École Maternelle : (répartition des enfants dans les bâtiments Charles Perrault et Marie-Noël établie par l'équipe enseignante).**

- ☐ PS
- ☐ MS
- ☐ GS

- **École élémentaire :**

- ☐ CP
- ☐ CE1
- ☐ CE2
- ☐ CM1
- ☐ CM2

➡ **AVEZ-VOUS D'AUTRES ENFANTS DÉJÀ SCOLARISÉS SUR L'UNE DE NOS ÉCOLES ?**

☐**OUI**☐**NON**

Si oui, veuillez renseigner :

NOM Prénom / école :

NOM Prénom / école :

NOM Prénom / école :

N'oubliez pas le verso ! ➡

LA MAMAN

Autorité parentale : ☐ OUI ☐ NON

NOM : _____

NOM DE JEUNE FILLE : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tel. Domicile : _____ Portable : _____

Courriel : _____@_____

Situation familiale :

☐ Marié(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Vie maritale ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Célibataire ☐ Veuf(ve)

LE PAPA

Autorité parentale : ☐ OUI ☐ NON

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tel. Domicile : _____ Portable : _____

Courriel : _____@_____

Situation familiale :

☐ Marié(e) ☐ Pacsé(e) ☐ Vie maritale ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Célibataire ☐ Veuf(ve)

🔄 ACTE D'ENGAGEMENT :

Je soussigné(e) _____

Certifie l'exactitude des renseignements donnés et confirme avoir pris note :

- ➡ Que l'inscription est faite en Mairie ;
- ➡ Que l'admission et la répartition des enfants dans les écoles maternelles se fera en fonction des priorités et des places disponibles ;
- ➡ Que l'admission sera effectuée par la direction de l'école et sera définitivement effective le jour de la rentrée.

Signature obligatoire des deux parents :

Fait à Gondécourt, le ____ / ____ / ____